

*Industrie, Sciences et Technologie*

du gouvernement seront prolongés de 19 minutes, à compter de 13 heures aujourd'hui.

Il s'agit du nouveau ministère Industrie, Sciences Technologie Canada qui, en vertu de cette Loi, sera clairement mandaté pour diriger les efforts du gouvernement fédéral en matière de sciences, de technologie et de développement des entreprises et de l'industrie.

*[Traduction]*

Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) est déjà bien en place. Il est issu de l'intégration du ministère d'Etat chargé des Sciences et de la Technologie et du ministère de l'Expansion industrielle régionale, réalisée après que la responsabilité du développement économique régional de l'Atlantique et de l'Ouest a été transférée du MEIR à l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique et au ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, respectivement.

En outre, le gouvernement croit fermement que la politique industrielle et les sciences et la technologie vont de pair et doivent être considérées ensemble. L'intégration des sciences et de la technologie à la politique industrielle fait d'Industrie, Sciences et Technologie Canada le centre de décision du gouvernement en matière de politique industrielle.

Le ministère a déjà entamé ses travaux. Il est clair, même si tôt, que la nouvelle approche est efficace.

Les Canadiens ont la volonté et la capacité de mener à bien les tâches qui nous attendent. Le personnel d'ISTC a l'esprit, l'énergie et le dévouement nécessaires pour montrer la voie. Je suis convaincu que nous constaterons de plus en plus les avantages de l'intégration récente des efforts de développement économique.

Industrie, Sciences et Technologie Canada a pour mission d'agir de concert avec le secteur privé, la communauté scientifique et d'autres niveaux de gouvernement pour promouvoir la compétitivité internationale et l'excellence interindustrielle au Canada, pour renouveler et reconstruire notre base scientifique, technologique, de gestion et de production et pour rassembler de manière concertée les talents nécessaires pour garantir que le Canada se classe au premier rang des nations industrielles.

J'aimerais m'attacher un moment à l'un des mots clé de cet exposé du mandat. C'est le mot association. Cela veut dire que, au lieu d'imposer notre volonté aux secteurs industriels et commerciaux, nous allons agir de concert avec eux et leur préparer la voie. Cela veut dire que nous défendrons raisonnablement leurs intérêts au sein du gouvernement, que nous tâcherons d'en tenir compte dans l'élaboration de la politique en matière de fiscalité, de réglementation et de transports et dans tous les autres domaines d'intérêt pour notre développement scientifique, industriel et commercial. En tant que parte-

naire et promoteur, nous devons établir et maintenir une base solide et complète de renseignements scientifiques, industriels et commerciaux de manière à mieux informer tant le secteur public que le secteur privé.

Nos connaissances en matière scientifique, technique, industrielle et commerciale doivent être insurpassables et accessibles à tous.

Enfin, par association on entend qu'on entretiendra un dialogue et des communications permanentes avec nos partenaires dans l'accomplissement de nos objectifs économiques. En fait, nos consultations avec nos partenaires scientifiques, industriels et commerciaux déterminent largement la nature des programmes et des activités du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.

On peut envisager l'activité économique comme une gamme d'initiatives, depuis la recherche fondamentale et la recherche appliquée jusqu'à l'élaboration des produits, la production et la commercialisation. Jusqu'à présent, l'aide gouvernementale a surtout porté sur la production. Nos programmes d'assistance industrielle ont surtout consisté à aider les entreprises à bâtir des moyens de production et, quand les choses allaient mal, à soutenir les moyens de production qui auraient été obligés autrement de s'adapter aux réalités économiques.

Dans le cadre de notre nouvelle stratégie de développement économique, cette forme d'aide ne suffit plus. Nous devons rajuster nos priorités, non seulement parce que nos ressources s'épuisent, mais surtout parce que le succès exige l'excellence à toutes les étapes de notre démarche, depuis la recherche jusqu'à la commercialisation. Nous devons travailler avec encore plus de détermination et de finesse pour demeurer à la fine pointe de la recherche scientifique et pour assurer la recherche et le développement. Nous devons acquérir les techniques novatrices et les appliquer à nos produits et à nos méthodes de production. Nous devons être capables d'accélérer la transition entre l'étape du laboratoire et celle de la chaîne de montage tout en maintenant les plus hautes normes de qualité et de conception, et en pratiquant des prix qui facilitent l'implantation de nos produits sur les marchés internationaux.

Qui plus est, la mondialisation du marché oblige les entreprises à mettre en oeuvre des méthodes de planification stratégique et financière de façon à prévoir les progrès technologiques et les perspectives commerciales au lieu de simplement y réagir après coup. Les entreprises doivent exceller dans les méthodes de commercialisation internationale, car les marchés ne connaissent aucune frontière géographique ou culturelle. C'est pour répondre à ces besoins qu'éprouvent tous les secteurs commerciaux chez nous, y compris celui des services dont l'importance grandit sans cesse et qui crée tellement d'emplois, que les activités et les programmes d'ISTC ont été conçus.